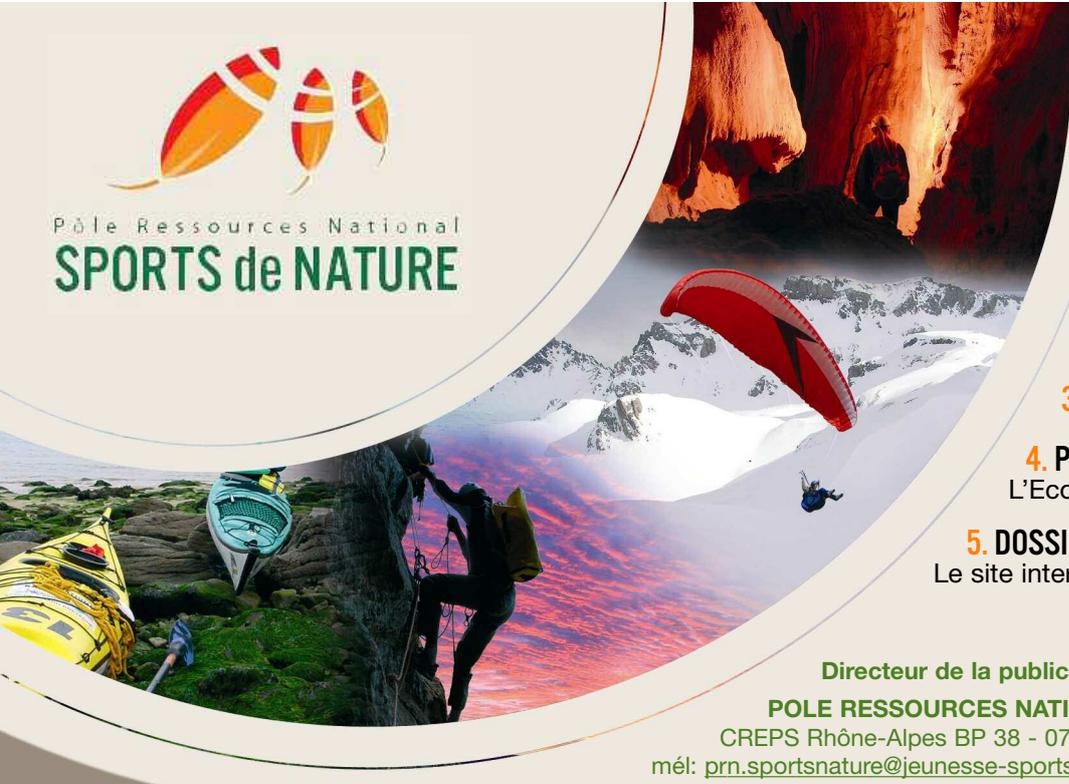




Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



SOMMAIRE

- 1. ACTUALITES > P2 & 3**
Actualités JSVA
Actualités des partenaires
Actualités juridiques
- 2. VU SUR LE NET > P3**
- 3. RENDEZ-VOUS > P3**
- 4. PORTRAIT > P3**
L'Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme
- 5. DOSSIER > P4**
Le site internet du réseau sports de nature

Directeur de la publication : Denis PONCELIN

POLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS de NATURE

CREPS Rhône-Alpes BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc - tél : 04 75 88 15 10
mél: prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr / <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

LA LETTRE DU RÉSEAU NATIONAL DES SPORTS DE NATURE N°25 FEVRIER 2007

🔍 ZOOM



Formation initiale des professeurs de sport
Vallon Pont d'Arc - janvier 2007

EDITO

Avec environ 2 millions de pratiquant(e)s, la raquette à neige est maintenant la seconde activité de sports d'hiver en France. C'est, aussi, le premier marché mondial (loin devant le Canada, marché emblématique de la raquette utilitaire). C'est de plus en France qu'est née cette nouvelle forme de randonnée.

Auparavant, la raquette était utilisée uniquement comme outil pour se déplacer sur la neige par les armées et les montagnards. Au début des années 80, sous l'impulsion de quelques accompagnateurs en moyenne montagne qui cherchaient une diversification des activités proposées pour l'hiver, le marché de la raquette en tant que loisir prit son essor. Devant le succès de cette activité, le diplôme d'accompagnateur fut, d'ailleurs, remanié pour autoriser les titulaires de ce diplôme à emmener leurs client(e)s sur la neige.

C'est également à cette période que des pionniers, tels Baldas, Folly's et TSL, commencèrent à fabriquer des raquettes, pour la plupart en matière plastique. Les ventes cumulées de ces trois fabricants étaient alors de 2 000 paires par an. Aujourd'hui, c'est moins que le nombre de raquettes fabriquées quotidiennement. Ces sociétés ont fait beaucoup d'efforts pour dynamiser ce marché (publicité, voyages de presse, création d'événements et d'une Coupe de France avec la FFME, création de sentiers raquettes.). L'évolution du matériel a permis en outre aux consommateurs d'exercer cette activité avec plus de sécurité et facilité.

Jusque dans les années 90, ce marché était uniquement franco-français. Depuis, des actions ont été menées pour le développer

en Europe et au Japon. Alors que le marché français a maintenant atteint sa vitesse de croisière, ces marchés internationaux sont en fort développement. Certains pays tels la Suède ou des nations de l'Europe de l'Est en sont encore aux premiers balbutiements, mais l'activité devrait progresser au cours des prochaines années, la raquette à neige correspondant bien aux exigences des consommateurs : pas d'apprentissage, activité peu onéreuse, conviviale et répondant au besoin de retour à la nature.

Du côté de l'Amérique du Nord, après les raquettes en bois canadiennes, d'autres fabricants avec des techniques différentes (raquettes aluminium) commencèrent à créer un marché de loisir aux USA puis au Canada. Leur approche de l'activité était plus "fitness" mais devient, comme en Europe, du type "randonnée familiale". Cependant, les marges de progression de ce marché sont encore importantes.

Seule ombre au tableau pour ce marché : la neige. Avec le réchauffement climatique, le marché pourrait bien disparaître un jour faute de neige. Cependant, il reste encore de beaux jours devant nous, sachant qu'il ne faut pas nécessairement beaucoup de neige pour pratiquer cette activité.

Et, malgré ces aléas climatiques, nous pouvons fonder de réels espoirs sur l'action initiée par le pôle ressources national des sports de nature, pour mobiliser tous les acteurs concernés en faveur d'un développement durable de la pratique des activités nordiques.

Philippe GALLAY
PDG TSL sport equipment

Recevoir cette lettre par courriel :
www.sportsdenature.gouv.fr



Actualités JSVA

Encadrement du canyon en milieu tropical

La première session de formation conduisant au certificat de qualification complémentaire "encadrement du canyon en milieu tropical" s'est déroulée en Martinique du 8 au 25 juin et du 30 novembre au 2 décembre 2006. Suite aux épreuves de sélection, 10 candidats sur 18 inscrits ont été retenus, tous ont été reçus à l'examen final.

Cette certification a été créée par l'arrêté du 16 janvier 2006 (modifiant l'arrêté du 21 juillet 1994 fixant les conditions de délivrance du diplôme d'accompagnateur en moyenne montagne du brevet d'Etat d'alpinisme), mettant ainsi fin à une situation délicate : l'escalade, la spéléologie et, bien sûr, l'alpinisme ne sont pas pratiqués aux Antilles, les professionnels des sports de montagne sont par conséquent des accompagnateurs pour qui l'accès à une formation professionnelle "canyon" était réglementairement impossible. Se posait donc localement le problème de l'encadrement de cette activité dont le développement pourra dorénavant participer de façon effective à l'attrait touristique des départements français d'outre-mer.

📧 france.krynski@jeunesse-sports.gouv.fr

Aviation légère et nuisances sonores

Le Conseil national du bruit (CNB) vient de publier un rapport sur le bruit de l'aviation légère, fondé sur une enquête ayant porté sur la moitié environ de la flotte d'avions légers en France.

Le groupe de travail (composé de représentants ministériels, fédéraux et associatifs : ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, Fédération française de Vol à Voile (FFVV) entre autres) dresse un bilan décevant. Assez peu de progrès ont été réalisés depuis la publication des différents rapports du CNB. Treize nouvelles recommandations pour réduire les nuisances sonores sont formulées dans ce dernier document, disponible sur le site du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.

📧 www.ecologie.gouv.fr

Le vol libre revoit sa filière de formation

Le comité de pilotage du vol libre (MJSVA-DVAEF, FFVL, syndicats, ENSA) a retenu le principe, qui doit être confirmé par les instances dirigeantes de la FFVL et du SNMVL, d'une nouvelle architecture des formations. Le BEES, options parapente et deltaplane, serait remplacé par une filière complète : BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.

📧 stephane.balas@jeunesse-sports.gouv.fr

Rénovation des diplômes et des formations : état des lieux

Une note de la Direction de la Vie Associative, de l'Emploi et de la Formation (DVAEF), datée du 17 janvier, fait le point sur la rénovation des diplômes et formations conduite dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative. Elle offre une vision globale de ce chantier, des fondements et des principes de la rénovation engagée en 1999 à l'état d'avancement en janvier 2007.

A ce jour, quatorze spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPEJPS) ont été créées dont deux pour les sports de nature : "activités nautiques" et "activités équestres".

➤ Trois notes d'opportunité, préalables à la création de nouveaux BP, dont celles concernant les activités de randonnées et de plongée ont reçu un avis favorable de la commission professionnelle consultative (CPC). De nombreuses qualifications complémentaires au BPJEPS ont été créées dont un certificat de spécialisation (CS) "activités d'escalade".

➤ Quatre nouvelles mentions ont été créées pour les diplômes d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) et d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DESJEPS), dont les mentions "triathlon" du DEJEPS et "spéléologie" du DESJEPS.

📧 frederic.delannoy@jeunesse-sports.gouv.fr

RES et sports de nature

Le groupe ressources ESI s'est réuni les 29 et 30 janvier au CREPS du Centre à Bourges avec pour thème d'actualité : le plan d'actions RES et SN 2007/2008.

Ces 2 jours auront permis des temps d'échanges avec les coordonnateur(trice)s régionaux(ales) ES, réunis dans le même lieu, afin d'assurer une meilleure prise en compte des sports de nature dans le RES. Les discussions ont porté sur les évolutions méthodologiques nécessaires à l'amélioration qualitative des données contenues dans la base et à la nécessité d'un travail commun à mener entre correspondants RES et SN et fédérations sportives. Les adaptations méthodologiques proposées lors de ce regroupement permettront de faciliter les exploitations des données et l'analyse de la place des sports de nature dans le développement des territoires.

📧 res@jeunesse-sports.gouv.fr

Une nouvelle promotion motivée pour le développement maîtrisé des sports de nature

Seize professeurs de sports en formation initiale se sont rencontrés sur le site de Vallon Pont d'Arc du 15 au 19 janvier 2007. Organisé par le CREPS de Mâcon,

en lien avec le PRNSN, ce module permet, chaque année, de sensibiliser les nouveaux professeurs de sport au développement des sports de nature.

Les contenus de formation relatifs à l'histoire du plein air, à la stratégie ministérielle, à la pérennisation des accès aux lieux de pratique, au développement de l'emploi et au travail partenarial avec le mouvement sportif ont été abordés avec des intervenants de l'inspection générale, de la direction des sports, de la fédération française de spéléologie, de la fédération française de vol libre, de la DDJS de l'Ardèche, de la DRDJS Rhône-Alpes et du PRNSN.

Un mini-raid, articulant canoë, trail et course d'orientation de nuit, a permis aux stagiaires de vivre les sports de nature dans tous les sens du terme.

📧 prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr

Actualités Partenaires

Normes pour les équipements de protection individuelle

La Commission européenne a publié, dans le cadre de la directive 89/686/CE sur les équipements de protection individuelle, une liste mise à jour de normes européennes (EN). Elle concerne également des équipements relatifs aux disciplines sportives comme la plongée sous-marine, le hockey (sur glace et gazon), le football, l'escalade et l'escrime. Se conformer aux normes européennes n'est pas une obligation légale, cependant les assurances conditionnent souvent leurs prestations à une certification EN.

📧 <http://eur-lex.europa.eu>

Actualités Juridiques

Arrêté du 4 janvier 2007 modifiant l'arrêté du 23 juillet 2004

Portant création d'une unité capitalisable complémentaire "direction d'un centre de vacances ou d'un centre de loisirs" des spécialités du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire.

📧 www.legifrance.gouv.fr

Arrêté du 4 janvier 2007

Portant équivalence entre le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport et la partie commune du brevet d'Etat d'éducateur sportif du premier degré.

📧 www.legifrance.gouv.fr

Circulaire 5193 / SG du 16 janvier 2007

Relative aux subventions de l'Etat aux associations et conventions pluriannuelles d'objectifs

📧 www.legifrance.gouv.fr

2 VU SUR LE NET

Les pratiques sportives de demain

Une interview de M. Jean CORNELOUP (maître de conférences à l'université de Clermont-Ferrand) sur les pratiques sportives de nature et le monde rural. "Les zones rurales devront probablement renforcer leur marquage culturel et faire des choix dans le développement des activités ludiques et sportives. Elles seront amenées à mieux structurer leur offre de produits et à proposer des univers touristiques typés autour de leur patrimoine matériel et immatériel".

► www.sportsnature.org

Sur la notion d'itinérance

Le site du réseau des chercheurs et experts en sports de nature et de montagne a ouvert sur son site internet un nouvel espace thématique dédié à l'itinérance. La synthèse des rencontres du Pradel 2006, consacrées à ce thème, y est disponible.

► www.sportsnature.org

3 RENDEZ-VOUS

Salon des randonnées

Du 30 mars au 1er avril 2007, Paris

Du 11 au 13 mai 2007, Marseille

► www.randonnee-nature.com

Stages PNF 2007 sports de nature

► du 12 au 14 mars, PSTT 642

Approche organisationnelle d'une démarche concertée (Angers)

► du 16 au 20 avril, PSRT 583

Evaluer le dispositif d'un centre nautique Niveau 1 (ENV)

► du 29 mai au 1er juin, PSHT 645

Le développement des sports de nature (Midi Pyrénées)

► du 4 au 8 juin, PSTT 646

Impact des sports de nature sur l'économie locale (CREPS PACA, site Boulouris)

► du 25 au 29 juin, PSRT 573

Evaluer le dispositif d'un centre nautique Niveau 2 (ENV)

► du 26 au 28 septembre, PSTT 523

3ème rencontres nationales du tourisme et des loisirs sportifs de nature (Besançon)

► du 9 au 12 octobre, PSRT 702

Développement des raids multisports de nature (CREPS Franche Comté)

► du 15 au 18 octobre, PSTT 686

La concertation et la médiation territoriale (Picardie)

► du 5 au 9 novembre, PSRT 703

Les outils de développement des sports de nature (CREPS Rhône Alpes, site Vallon Pont d'Arc)

► du 6 au 9 novembre, PSTT 689

Cadre juridique des sports de nature (CREPS Rhône Alpes, site Vallon Pont d'Arc)

► du 20 au 23 novembre, PSTT 661

Evolution des règles de sécurité des sports de nature (CREPS PACA, site Aix)

► reporté en 2008, PDCT 540

Observation et diagnostic des pratiques sports de nature (CREPS de Bourges)

► **RAPPEL : les inscriptions aux stages sont closes 1 mois avant la date de début de session**

4 PORTRAIT

Créée en 1946, l'ENSA, établissement public national du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, a reçu, dès son origine, la double mission d'assurer :

► la formation des professionnels des sports de montagne,

► l'élaboration des méthodes d'enseignement en matière de ski et d'alpinisme.

Aujourd'hui, de nouvelles exigences en termes de qualité et de sécurité des pratiques sportives, de prise en compte de l'intégration européenne, de l'internationalisation du tourisme en montagne ont accru le rôle de l'ENSA dans le champ de l'économie sportive de montagne.

L'ENSA assume également :

► la formation des professionnels en charge de la sécurité ;

► l'entraînement des athlètes et le perfectionnement des cadres techniques des fédérations sportives ;

► la recherche, l'expertise et la diffusion des connaissances dans le champ des pratiques sportives de la montagne et de leur sécurité ;

► les relations internationales visant à promouvoir les méthodes d'enseignement et le savoir-faire français.

L'ENSA est une école nationale à l'heure de l'Europe, aux dimensions du Monde

Elle se situe dans un site exceptionnel qui, depuis la première ascension du Mont Blanc en 1741, a connu un engouement international : Chamonix, mondialement connue, a organisé les premiers jeux olympiques d'hiver en 1924, a vu se créer la fédération internationale de ski, ...

L'ENSA est chargée d'une histoire riche liée aux compétences techniques et pédagogiques, à l'esprit d'aventure et de découverte, au sens de l'innovation, capitalisés au fil des générations. Ces valeurs constituent la culture de l'ENSA ; elles fondent sa légitimité et ses ambitions.

En 2007, l'ENSA suit une double logique :

► celle du renfort de ses missions traditionnelles en formant 60 guides, 350 moniteurs de ski et 100 pisteurs secouristes par an, en accueillant près de 4 500 stagiaires ;

► celle de défier l'avenir par la mise en place d'un projet d'établissement, véritable contrat de performance articulé autour de trois axes principaux :

- renforcer le positionnement de l'ENSA comme centre de ressources international de la montagne

- développer un centre de ressources national sur la compétition, le haut niveau et la formation dans les sports de montagne

- valoriser l'ensemble de ses services : documentation, audiovisuel, médical,

● L'École Nationale de Ski et d'Alpinisme

laboratoire d'essai des matériels de montagne et en y associant les organismes qu'elle héberge : le conseil supérieur des sports de montagne (CSSM) et le système national d'observation de la sécurité en montagne (SNOSM).

L'ENSA en 2007 doit relever deux défis majeurs :

► réexaminer l'environnement spécifique des activités assimilées à l'alpinisme ;

► s'inscrire dans une dynamique de développement durable.

● L'environnement spécifique

Le travail actuel mené par l'inspecteur coordonnateur de l'alpinisme, M. Gilles BOUCHET, dans le cadre de la section permanente d'alpinisme, consiste à redéfinir les compétences de chacun des intervenants sur cet environnement spécifique que constitue la montagne en réexaminant les prérogatives d'exercice des différents professionnels du milieu que sont notamment les guides, les accompagnateurs de moyenne montagne, les titulaires du brevet d'Etat d'escalade, les moniteurs de ski.

Dans le même temps et après la rénovation du cursus des brevets d'Etat d'éducateur sportif de ski, l'ENSA participe aux travaux de rénovation du cursus du diplôme de guide et du brevet professionnel de la jeunesse, des sports et de l'éducation populaire lié aux activités de randonnées.

Travail ardu et sensible car cet environnement sans concession mérite une définition très précise des compétences de chacun. De récents accidents démontrent, s'il en était besoin, que l'accompagnement en montagne requiert des compétences éprouvées et certifiées.

● Le développement durable

L'évolution climatique actuelle n'est pas sans interpeller l'ENSA. Délocaliser les formations ski pour évoluer sur la neige ne pose que peu de problème à l'école pour le moment. Mais, chargée de former les professionnels de la montagne, l'ENSA a le devoir d'intervenir sur les comportements et sur la formation dispensée, pour garantir une forte sensibilisation de ceux qui encadrent les activités en montagne.

Vivre de son travail, ne pas surexploiter les ressources naturelles, économiser l'énergie, réduire les déchets, respecter l'autre, vivre avec les forces et les impératifs de la nature, participer à la prévention des catastrophes naturelles de la montagne sont quelques uns des principes qui traversent ses préoccupations en tant que responsables d'éducation et de formation des professionnels qui évoluent sur le milieu montagne.

► www.ensa.jeunesse-sports.fr

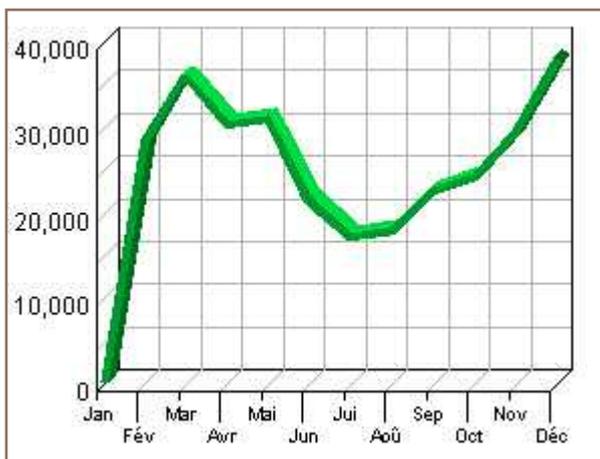
Vous êtes toujours plus nombreux à cliquer sur www.sportsdenature.gouv.fr. Deux années de fonctionnement permettent la comparaison des statistiques de consultation sur 2005 et 2006.

Les statistiques

Le nombre de visites est passé de 68 000 en 2005 à 107 722 en 2006. Il se stabilise autour d'une moyenne de 9 000 visites/mois.

Le nombre de visiteurs venus plusieurs fois a plus que doublé en deux ans, passant de 5 000 en 2005 à 11 000 en 2006. La durée de consultation moyenne a cru de 7 min. à 9 min. et 19 secs.

Ces tendances confirment le fait que le site semble correspondre aux "cibles" pour lesquelles il a été conçu, à savoir "les chargés de mission sports de nature, œuvrant dans les secteurs du sport, du tourisme, des territoires et de l'environnement".



Tendance des minutes visiteurs du 1er janv au 31 déc 2006

Au plan qualitatif, le palmarès des pages les plus consultées par les internautes est le suivant : **les actualités, les personnes, les formations, les ressources téléchargeables, la lettre.**

On note des variations des pages les plus lues suivant les mois, ainsi les pages "réglementation des activités sportives de nature" et "ressources téléchargeables" ont été particulièrement consultées au premier semestre.

Les nouveautés en lignes depuis janvier 2007

Pour améliorer la navigation, l'organisation des groupes de contenus a été modifiée, deux nouvelles rubriques ont vu le jour en décembre 2006 :

Les expertises

Cette rubrique s'organise autour de six thématiques : "lieux de pratiques", "métiers", "emploi-formation", "réglementation", "raids multisports de nature".

Les travaux des groupes d'experts mobilisés par le PRNSN sur ces thématiques y sont téléchargeables.

Les questions les plus fréquemment posées par les membres du réseau, les réponses faites par les membres des groupes ressources sont lisibles dans la sous rubrique "FAQ".

Chaque nouvelle réponse à une sollicitation du réseau est formalisée dans cet espace.

Les questions parlementaires

Parmi l'ensemble des questions parlementaires lisibles sur le site de l'Assemblée nationale, **une sélection de celles en lien avec les sports de nature est mise en ligne mensuellement par le PRNSN.** Un moteur de recherche vous permet d'effectuer une recherche thématique et d'accéder directement à la réponse faite par les services du ministre concerné.

www.sportsdenature.gouv.fr/experiences/questionsParlementaires.cfm

La documentation

Outre une présentation des produits et services proposés, le centre de documentation met à disposition sa base documentaire référençant des documents sur les sports de nature et domaines connexes. **Une centaine de références est déjà disponible.**

Les archives de la lettre mensuelle du réseau sports de nature permettent de consulter l'ensemble des numéros, depuis la lettre n°4 de janvier 2005. Les dossiers et portraits sont référencés dans un index, téléchargeable avec les lettres.

La lettre compte 1430 abonnés au 1er février 2007 ; l'inscription libre se fait en ligne, à l'adresse :

www.sportsdenature.gouv.fr/reseau/historique_inscription.cfm

Les perspectives d'évolution du site

Le PRNSN projette d'informer le réseau sports de nature des nouveautés des sites internet qu'il administre.

Chaque trimestre, **une lettre d'information électronique** indiquant les nouveautés des sites sportsdenature.gouv.fr et CDESI/PDESI sera adressée aux abonnés à la lettre et aux personnes identifiées dans l'annuaire PRNSN.

L'ouverture à l'international constitue le prochain défi que doit relever le site sportsdenature.gouv.fr. La part des connexions internationales est importante et souffre d'un déficit d'informations traduites. **Certaines pages du site pourraient utilement être disponibles en anglais et en**

Le module de saisie des informations sur le site

Vous souhaitez informer le réseau sports de nature de l'actualité du développement des sports de nature sur votre territoire (événement, action, expérimentation, projet, étude en cours...) et participer à l'alimentation du site ?

Un formulaire vous permet de proposer une actualité depuis le site, avec la possibilité de joindre un document et/ou une image. Après validation, votre information sera publiée dans la rubrique "actualité" ou "agenda".

Alors n'hésitez pas à faire circuler l'information !

allemand.

Le site internet CDESI/PDESI

Accessible depuis la rubrique "expertises", réalisé en collaboration avec des représentants du mouvement sportif et des conseils généraux, il propose :

- un **état des lieux interactif** de l'avancement des départements ;
- une **FAQ** sur le dispositif CDESI/PDESI ;
- des **ressources téléchargeables** mobilisées auprès des acteurs départementaux.

Un aperçu des fonctionnalités et nouveautés est accessible à l'adresse :

www.sportsdenature.fr/cdesi/lettre1.html

CDESI / PDESI

RESSOURCES : Ce site internet est un outil créé et animé par un comité de pilotage représentant l'Etat, les collectivités territoriales et le mouvement sportif. Il a pour objectif d'accompagner l'ensemble des acteurs directement ou indirectement impliqués dans la mise en œuvre d'une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature et de son Plan (le PDESI). Différentes ressources sont proposées. Elles s'appuient sur le recueil des expériences départementales et des ADNF 2006 - FADP présente le dispositif aux Conseillers généraux / disponible en rubrique ressources

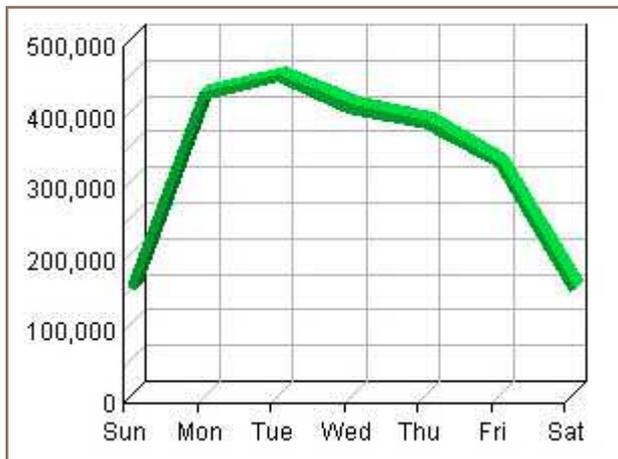
Le guide pratique et ses ressources : outils permettant de rationaliser (en temps comme en moyens) l'intervention des services de l'état des collectivités et du mouvement sportif dans le champ de l'installation et l'animation des CDESI et de leur PDESI. Les ressources réglementaires et documentaires utiles aux acteurs départementaux sont présentées ici.

L'agenda propose une sélection de rendez-vous et d'événements en lien avec la mise en œuvre des CDESI et PDESI.

L'état des lieux : outil qui permet de mesurer l'état d'avancement dans les différents départements. Outre la description succincte des actions l'état permet d'identifier les interlocuteurs départementaux et favorise ainsi l'urgence d'un réseau des acteurs impliqués.

La Foire aux Questions (FAQ) : outil qui propose les réponses des rédacteurs du guide aux questions fréquemment posées par les acteurs départementaux, pas ou peu appréhendes dans le guide. Cet outil se veut résolu au questionnement de terrain.

coordination : Comité de pilotage CDESI/PDESI
réalisation technique et administration : Pôle ressources national sports de nature
du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative



Tendance du nombre d'accès en fonction du jour de la semaine